

MFR DE L'ENTRE DEUX MERS

Centre de Formation Horticole et d'Aménagements Paysagers



BAC PRO

CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

En APPRENTISSAGE

Niveau 4

METIER

Le bac pro Productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) forme les élèves à devenir des ouvriers hautement qualifiés ou responsables d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Vivre au rythme des saisons, multiplier, cultiver, entretenir des plantes d'intérieur et d'extérieur, fleurs coupées.
- Maîtriser la connaissance des végétaux et des savoirs faire pratiques.
- Acquérir les connaissances professionnelles agricoles suffisantes pour intégrer les entreprises de production, de commercialisation et de services ou pour s'installer en tant que producteur.

PROGRAMME

Modules généraux : Français, anglais, éducation physique et sportive, histoire, géographie, mathématiques, informatique, biologie, chimie, physique.

Modules spécifiques et professionnels : Diagnostics et gestion des entreprises horticoles, connaissance de l'environnement économique et politique de la production horticole, technique et conduite de production plein champ et sous abri, technologie horticole : plante, sol, climat.

Cette formation aborde les champs professionnels

- du maraîchage
- de la pépinière
- de l'arboriculture
- de la floriculture

Les compétences développées

Le titulaire gère, en tant qu'exploitant ou salarié horticole, la production de fleurs, de légumes ou d'arbustes dans toute leur filière : de la graine à la vente du végétal, en passant par la mise en place, les soins culturaux, l'entretien du matériel...

Les futurs professionnels sont amenés à répondre aux objectifs de production tout en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et la réglementation. Ils peuvent commercialiser les produits tout en coordonnant une équipe

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique (simulations, mises en situation, résolution de problèmes, analyse réflexive, chantiers pédagogiques ...).

La formation théorique est enrichie d'une immersion pratique au sein d'entreprises paysagères afin d'appréhender les savoir-faire.

Les méthodes actives et participatives de formation professionnelle et l'individualisation des apprentissages seront systématiquement recherchées comme outils de formation complétées par une formation alternant regroupements et mises en situation en entreprise.

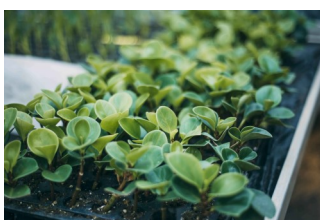
Accompagnement personnalisé, apports théoriques, démonstrations, questionnements, confrontation entre pairs, vérification des acquis.

MODALITES D'EVALUATION

Diplôme du Bac Pro Conduite de Productions Horticoles du Ministère de l'Agriculture

50 % en contrôle continu sur l'année (CCF) de formation

50 % en épreuves terminales



67 Rue du Gestas – 33670 LA SAUVE

www.mfr-entredeuxmers.fr

Tél : 05-56-23-01-32

Mail : mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

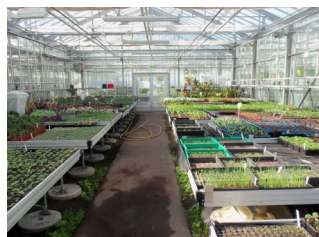
Siret : 782 011 373 00019

N° activité FC : 72 33 084 53 33

MFR DE L'ENTRE DEUX MERS

Centre de Formation Horticole et d'Aménagements Paysagers

BAC PRO CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES En APPRENTISSAGE Niveau 4



LES + DE LA MFR

- ▶ Formation sauveteur secouriste du travail (SST)
- ▶ CACES (catégorie 1 R482)
- ▶ Certiphyto (utilisation des produits phytosanitaires)
- ▶ PRAP (Gestes et Postures au travail)
- ▶ Voyages d'étude

POURSUITE D'ÉTUDES

CS Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation
CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel
CS Production, transformation et commercialisation des produits fermiers
BTSA Production horticole

PRE-REQUIS

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise horticole

MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier de candidature à compléter et à renvoyer à la MFR

DURÉE :

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :

- 590 heures de formation au CFA lors de la seconde professionnelle
- 630 heures de formation au CFA en deuxième année
- 700 heures de formation en 3ème année

PUBLIC CONCERNÉ

Le recrutement s'adresse à des jeunes :

- Entrée en Seconde Professionnelle après une classe de 3ème ou une réorientation.
- Entrée en Première Professionnelle après une Seconde ou être titulaire d'un BPA Travaux Paysagers ou d'un CAPA Travaux Paysagers
- Possibilité de dérogation si autres parcours scolaires

LE FINANCEMENT ET REMUNERATION APPRENTI

Formation prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO)

Rémunération apprenti	- de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53 du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78 % du SMIC

SUIVI DE L'ACTION

Bilan permettant de mesurer la satisfaction et d'appropriation des participants en fin de formation

CONTACT

Jean Luc BLANCAND
jeanluc.blancand@mfr.asso.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

67 Rue du Gestas – 33670 LA SAUVE

www.mfr-entredouxmers.fr

Tél : 05-56-23-01-32

Mail : mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

Siret : 782 011 373 00019

N° activité FC : 72 33 084 53 33